



DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT AU COURS DU MOIS DE JANVIER 2022

Une personne arrêtée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 14 janvier 2022, à la 10^{ème} transversale, zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Igor Mugisha a été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, ces agents ont d'abord fouillé dans la maison des parents d'Igor Mugisha et ont arrêté la victime bien qu'ils n'ont rien trouvé de compromettant. Selon les mêmes sources, Igor a des liens familiaux avec Béatrice Nizigiyimana¹, une infirmière détenue au bureau du SNR depuis décembre 2021, accusée d'avoir commenté sur l'arrestation et la mort d'Augustin Matata, membre du parti CNL.

Un membre du CNDD-FDD arrêté en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 janvier 2022 indique qu'en date du 4 janvier 2022, vers 6 heures, sur la colline et zone Muyange, commune Nyanza lac, province Makamba, Jean Claude Kamariyagwe, cultivateur, âgé de 55 ans, membre du CNDD-FDD a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, une cartouche du fusil de type Kalachnikov a été retrouvée devant la maison de la victime. Selon les mêmes sources, l'administration locale a renseigné la police de la position de Muyange qui est venue l'arrêter. La victime a été détenue au cachot du commissariat de police de Nyanza-Lac.

Deux personnes arrêtées en commune Shombo, province Karuzi

En date du 17 janvier 2022, sur la colline Gikombe, commune Shombo, province Karuzi, Bigirimana, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 35 ans, originaire de cette colline Gikombe, zone Nyarurambi, commune Shombo et Sylvestre Ndayizeye, membre du même parti, âgé de 28 ans, originaire de la colline et zone Rusi, commune Shombo, province Karuzi, ont été arrêtés par des policiers et sont incarcérés au cachot de la commune. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir endommagé un champ de patates douces appartenant à Déo Saganga. Selon les mêmes sources, Bigirimana a donné son champ qui était exploité par Déo Saganga, membre du

¹ L'arrestation de Béatrice Nizigiyimana a été rapportée dans le bulletin Iteka n°Ijambo n° 298

parti CNDD-FDD, comme location d'une année, à Sylvestre Ndayizeye et se sont convenus une somme de 60.000 fbu pour la saison A et B depuis le mois de septembre 2021. Après, Sylvestre a commencé son projet dès les premières pluies de la saison A mais Déo a porté plainte à la police contre Bigirimana et Sylvestre Ndayizeye. Les victimes ont nié qu'il n'y avait pas de cultures dans ce champ et que les délais d'exploitation étaient expirés.

Une personne arrêtée en commune et province Rumonge

En date du 17 janvier 2022, au quartier Swahili, au chef-lieu de la commune et province Rumonge, Samuel Manirakiza, enseignant à l'ECOFO Islamique, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la police à Rumonge. Selon des sources sur place, Samuel a été accusé d'avoir diffusé un message-audio critiquant l'organisation d'un test de niveau pour les enseignants. Selon les mêmes sources, dans cet enregistrement audio qui dure 11 minutes, l'enseignant disait que si ce test de niveau devrait avoir lieu, il devrait concerner tous les fonctionnaires de l'Etat à commencer par les hautes autorités du pays.

Six personnes arrêtées en commune et province Rutana

En date du 20 janvier 2022, vers midi, au chef-lieu de province Rutana, Kurumvune, âgé de 60 ans, ex-FAB en retraite, Joseph Niyungeko, Dynamique et trois autres, tous commissionnaires dans cette localité, ont été arrêtés lorsqu'ils participaient à une réunion convoquée par Olivier Nibitanga, Gouverneur de la province Rutana. Selon des sources sur place, des policiers les ont conduits au cachot du poste de police de Rutana et ils ont été accusés de se rebeller contre la décision du Ministre de l'Intérieur interdisant l'activité de commission. Selon les mêmes sources, en date du 22 janvier 2022, après avoir été auditionnés par un magistrat du parquet de Rutana, ils ont été transférés à la prison de Rutana.

Une personne arrêtée en commune et province Rutana

En date du 22 janvier 2022, vers 13 heures, sur la colline Gitaba, commune et province Rutana, Nshimirimana, rabatteur aux arrêts-bus, a été arrêté par des policiers sous l'ordre d'Olivier Nibitanga, Gouverneur de la province Rutana et a été conduit au cachot du poste de police de Rutana. Selon des sources sur place, Nshimirimana a été accusé de violer la décision du Ministre de l'Intérieur interdisant l'activité des commissionnaires.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 24 janvier 2022, sur la colline Kiyange, zone Mugeni, commune Kayogoro, province Makamba, Bonaventure Ndikuriyo alias Bolingo, président de la commission de sécurité du CNL dans cette commune et son ancien compagnon de lutte au sein du mouvement FNL qui venait lui rendre visite à son domicile ont été arrêtés par Pépin Habimana, responsable provincial du SNR de Rutana. Selon des sources sur place, Bonaventure Ndikuriyo répondait à un appel téléphonique d'une personne non identifiée au chef-lieu de la commune Kayogoro. Selon les mêmes sources, les deux personnes ont été menottées et conduites au cachot du commissariat de police à Makamba.

Une personne arrêtée en commune Shombo, province Karuzi

En date du 24 janvier 2022, sur la colline Butwe, commune Shombo, province Karuzi, le prénommé Zabulon, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 26 ans, a été arrêté et conduit au cachot communal de la police par des policiers. Selon des sources sur place, Zabulon et sa famille sont allés aux cérémonies de remise de la dot chez les parents de Vumilia, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 23 ans où ils ont été servis un poulet sans gésier et ils ont refusé de manger. Quelques jours après, Zabulon a demandé à sa fiancée de lui apporter un coq pour se réconcilier mais Vumilia qui était déjà enceinte en a refusé. Selon les mêmes sources, par après, Vumilia qui était menacée d'expulsion du toit familial par ses parents est allée chez son fiancé pour lui demander de l'épouser mais Zabulon a refusé arguant que sa maison est encore en construction. Après ce refus, Bukuru et Joël, tous Imbonerakure ont tabassé Zabulon et il a été évacué vers l'hôpital. Il a pris le large vers la Tanzanie par après et il est revenu en date du 22 janvier 2022.

Vingt personnes arrêtées en commune Matana, province Bururi

En date du 2 février 2022, au quartier Bisekuye, commune Matana, province Bururi, vingt personnes ont été arrêtées par la police alors qu'elles se trouvaient dans une chambre de prière. Selon des sources sur place, elles ont été conduites au cachot du poste de police à Matana pour des raisons d'enquête.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 23 janvier 2022, à Magara, commune Bugarama, province Rumonge, Marie Nintunze, représentant du parti CNL dans cette commune et un autre membre de ce parti, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat de police à Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de collaborer avec des mouvements rebelles. Selon les mêmes sources, ils ont été arrêtés après une fouille perquisition à leur domicile mais aucun objet compromettant n'a été trouvé.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 23 janvier 2022, au chef-lieu de la zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge, Sylvie Nyandwi, membre du parti CNL, âgée de 60 ans, a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge. Selon des sources sur place, elle a été accusée de collaborer avec des groupes armés.

Une femme arrêtée en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 22 février 2022, sur la colline et commune Rusaka, province Mwaro, Spès Nizigama a été arrêtée par des policiers. Selon des sources sur place, la veille vers 19 heures, deux comptables communaux sont allées chez la victime dans son cabaret sis sur la sous-colline Gihini de la même colline, pour lui demander de payer la taxe annuelle de 30 000 fbu et la victime leur a répondu qu'elle n'a pas cet argent mais qu'elle payerait le lendemain. Selon les mêmes sources, ces comptables ont fermé son cabaret et le lendemain, vers 6 heures, des policiers l'ont arrêtée et l'ont conduite au cachot de la commune Rusaka. Elle a été libérée après avoir payé une somme de 150 000 fbu sur l'ordre de Carine Kaneza, administrateur de cette commune.

Deux personnes arrêtées en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 février 2022 indique qu'en date du 27 février 2022, vers 19 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Antoine Rufyiri, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 47 ans, résidant sur cette colline, a été arrêté et détenu au cachot du poste de police. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir acheté des matériaux de construction (des tubes et des tôles) volés par un veilleur de l'ECOFO Buhiga III et ces matériaux étaient destinés à la construction des toilettes de cette école. Selon les mêmes sources, lors d'un interrogatoire chez un OPJ, ce veilleur qui a été aussi arrêté, a accepté qu'il ait vendu seulement 4 tubes qu'il avait reçus du directeur de cette école, Landry Munezero, représentant communal de la milice Imbonerakure à Buhiga. Ce veilleur a indiqué que ce directeur venait pendant la nuit avec une garde des membres de la milice Imbonerakure, ouvrait un stock de matériaux et en emportait autant qu'il voulait.

Une personne arrêtée au chef-lieu de la province Cankuzo

En date du 10 mars 2022, le matin, au chef-lieu de la province Cankuzo, Anatole Karambumba, agent du CDFC à Cankuzo, a été arrêté et détenu au cachot du commissariat de police de Cankuzo par le commissaire communal de police sur l'ordre du Gouverneur de la province Cankuzo. Selon des sources sur place, il a été accusé de n'avoir pas participé aux travaux d'entretien de la RN 13 et à une réunion dirigée par le premier vice-président du sénat, Honorable Denise Ndayaye en visite dans cette province. Selon les mêmes sources, Anatole Karambumba a animé une formation aux bénéficiaires du projet SOPRAD, à Kabeza Motel. Anatole a été libéré le matin du 11 mars 2022.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Giharo, province Rutana

En date du 27 février 2022, dans la localité appelée Kurubaho, commune Giharo, province Rutana, Raphaël, membre du parti CNL, résidant sur la colline Mugondo, commune Mpinga-Kayove, de cette même province a été arrêté et malmené par des Imbonerakure sur l'ordre de Violette Niyukuri, responsable du parti CNDD-FDD sur la sous-colline Musenyi, colline Butezi de la même commune. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont accusé de porter un tricot du parti CNL et l'ont obligé de l'enlever arguant qu'ils n'ont pas besoin de voir des membres du parti CNL sur la colline Butezi mais il a refusé. Par après, ils l'ont conduit chez Vincent Butoyi, chef de colline et l'ont retenu toute la journée. Ils l'ont libéré après avoir donné deux bidons de bière de banane.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en province Rutana

En date du 19 mars 2022, le matin, à la PJ Rutana, au chef-lieu de la province Rutana, Oscar Condayisavye, Jean Bosco Ngeziminwe, Eric et Jean Marie Ndaribike, tous membres du parti CNL, résidant dans la commune Giharo, ont été détenus. Selon des sources sur place, ils ont eu des menaces d'emprisonnement de la part des Imbonerakure Damas Ntibahezwa alias Kibezi, responsable des Imbonerakure dans la zone Butezi ; Bosco Ciza, responsable du parti CNDD-FDD sur la colline Butezi ; Vincent Butoyi, chef de colline Butezi ; Elias Nikozubakwa et Jean Baptiste Ntibatingeso sur l'ordre de Sylvain Nzikoruriho, responsable provincial du parti CNDD-FDD en province Rutana et Rénovat Hakizimana, responsable du parti CNDD-FDD en commune Giharo. Ils étaient accusés d'être des proches de Nderenganya, responsable communal du parti

CNL, qui a été arrêté et détenu à la prison de Rutana. Suite à ces menaces, ces quatre membres du parti CNL ont pris le large vers la Tanzanie en date du 15 mars 2022 mais ils y ont été arrêtés sur la demande de Sylvain Nzikoruriho et Renovat Hakizimana. Ils ont été rapatriés en passant par la commune Mabanda et ont passé la nuit au poste de police à Makamba avant d'être transférés au cachot de la PJ Rutana dans la matinée du 19 mars 2022.

Vingt fidèles de l'Eglise EUSEBU arrêtés en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 14 mars 2022, vingt fidèles de l'Eglise EUSEBU ont été arrêtés par l'administrateur communal de Nyanza-lac, Goreth Irankunda en collaboration avec le commissaire provincial de police à Makamba et ont été conduits au cachot du commissariat de police de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, ces arrestations ont fait suite aux contestations de ces fidèles de l'Eglise EUSEBU contre l'investiture de 64 nouveaux pasteurs par le premier pasteur Laban Barankunda, en remplacement de ceux qui étaient démis de leurs responsabilités en date du 13 mars 2022. Ces contestations ont été signalées dans les zones de Nyanza-lac, Muyange, Kazirabageni, Kabonga et Mukungu. Les succursales de Mvugo, Kiderege, Muyange 2, Mugerama, Kabonga, Biniganyi et Nyamugari ont été fermées car les fidèles s'y sont présentés pour manifester contre l'investiture de ces nouveaux pasteurs. Selon les mêmes sources, l'administrateur de la commune Nyanza-lac qui est fidèle de cette église avait pris part à ces cérémonies d'investiture.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural

En date du 23 mars 2022, vers 16 heures, sur la colline Tenga local, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Ernest Bigirimana, membre du parti CNL, a été arrêté par Alexis Ndayikengurukiye alias Nkoroka, cadre du SNR. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au cachot du SNR à Bujumbura Mairie, tout près de la Cathédrale Régina Mundi.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural

En date du 24 mars 2022, sur la colline Kinyinya III, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural, Ramadhan Ndayiziga a été arrêté par Bernard Mbonimpa alias Menge, agent du SNR. Selon des sources sur place, la victime a été embarquée à bord d'un véhicule double cabine. Les mobiles de son arrestation restent inconnus. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au cachot du SNR à Bujumbura Mairie, tout près de la Cathédrale Régina Mundi.

Une personne arrêtée en commune et province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 mars 2022 indique qu'en date du 18 mars 2022, au quartier Commercial, au niveau de la RN 13, au chef-lieu de la province Cankuzo, Vital Ntawumbabaye, commerçant au centre urbain de Cankuzo, a été arrêté à son domicile et a été conduit au cachot du commissariat provincial de police par Désiré, commissaire communal de police à Cankuzo. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir creusé devant son cabaret un trou servant de fosse septique. Vital habite dans une maison jumelée avec le cabaret. Selon les mêmes sources, ce commissaire a exigé à Vital de lui donner une somme de 100.000 fbu pour être libéré mais Vital a négocié jusqu'à 70.000 fbu et le commissaire en a refusé. Vital a fait recours au Procureur de la République à Cankuzo, Ferdinand Bazikwankana qui l'a libéré en date du 21 mars 2022 mais il l'a exigé de fermer le trou et de payer à la commune une amende de 10.000 fbu.

Vingt-deux membres du parti CNL arrêtés en commune Bukemba, province Rutana

En date du 23 mars 2022, sur la colline et zone Gihofi, commune Bukemba, province Rutana, Arnauld Gakiza, âgé de 26 ans, membre du parti CNL, a été arrêté à Gihofi et a été conduit au cachot du commissariat communal de police à Bukemba par l'administrateur de cette commune en l'accusant d'appartenir à un mouvement rebelle. Selon des sources sur place, juste après cette arrestation, des policiers ont pris son téléphone, ont consulté ses appels et ont appréhendé un nommé Congera avant d'arrêter 20 autres membres de ce même parti. Tous ont été conduits au cachot du commissariat communal de Bukemba. Selon les mêmes sources, en date du 24 mars 2022, Gakiza et Congera ont été transférés à un cachot de Bujumbura Mairie par des agents du SNR.

Deux personnes arrêtées en commune et province Makamba

En date du 27 mars 2022, vers 16 heures, sur la colline et zone Gitaba, commune et province Makamba, Emmanuel, responsable chargé de la distribution des fertilisants en cette zone et une magasinière ont été arrêtés par un OPJ. Selon des sources sur place, ces personnes ont été accusées du détournement d'environ une demi-tonne de fertilisants. Selon les mêmes sources, elles ont été conduites au cachot du commissariat communal de police à Makamba.

Deux pasteurs arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

Dans la nuit du 2 avril 2022, au chef –lieu de la commune Nyanza-lac, province Makamba, Joël Gihimbare, deuxième pasteur de l'église EUSEBU et Ezéchiél Bujeri, pasteur de la même église, tous de la mission de Nyanza-lac, ont été arrêtés par des policiers accompagnés par des agents du SNR à Nyanza-lac et conduits au cachot du commissariat de police de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés après l'assassinat dans la localité de Ruziba, zone Kanyosha, Bujumbura Mairie, de Jean Gordien Niyungeko représentant légal de la même église et de Salvator Nzambimana, pasteur de la même église aux États-Unis. Selon une source au sein de cette même église, Jean Gordien Niyungeko soutenait le camp du premier pasteur Laban Barankunda en opposition à Joël Gihimbare et Ezéchiél Bujeri. Des policiers ont encerclé les domiciles de ces pasteurs depuis la nuit avant de les interpellier. Après cette arrestation, en zone Kazirabageni, les fidèles de cette Eglise ont déplacé des chaises pour empêcher les partisans de Laban Barankunda à célébrer la messe ; à Buheka les fidèles se sont présentés munis de banderoles avec des messages contre le premier pasteur de la mission de Nyanza-lac, Laban Barankunda mais les portes de l'église étaient fermées et aucun pasteur ne s'y est présenté. En zone Kabonga de cette même commune, les activités dominicales n'ont pas eu lieu aussi. Des fidèles hostiles au camp de Laban s'étaient préparés pour empêcher la célébration de la messe. Rappelons que depuis novembre 2021, la crise du leadership au sein de cette église a éclaté dans la mission de Nyanza-lac. Quatre pasteurs de cette église dont Joël Gihimbare et Ezéchiél Bujeri avaient été arrêtés depuis janvier dernier avant de les libérer.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 30 mars 2022, au centre Kigina, colline Ngara, commune Kayokwe, province Mwaro, un prénommé Eric, commerçant, membre du parti CNL, a été arrêté par le responsable provincial du SNR de Mwaro, Eliphase. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir engrossé une fille de 24 ans. Selon les mêmes sources, cette fille considérée comme victime a cependant nié les faits

en indiquant au chef du SNR qu'elle pouvait porter plainte si elle avait été violée. Eric a été victime d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD.

Huit personnes arrêtées en commune Buyengero, province Rumonge

En date du 29 mars 2022, vers 15 heures, sur la colline Karambi, commune Buyengero, province Rumonge, Juvenal Barinzigo, Jean Nyabenda, Jean Nahimana, Sylvestre Nyabenda, Kabura, Minani, Matthieu et Rénovat ont été arrêtés par des policiers et ont été conduits au cachot de la police de Buyengero. Selon des sources sur place, les victimes sont parmi des habitants de cette colline qui réclamaient le paiement des indemnités de leurs champs et de leurs maisons endommagés suite aux travaux de l'aménagement d'une route menant vers les sites du projet de la centrale hydro-électrique Jiji-Murembwe, depuis septembre 2021. Selon les mêmes sources, ils ont été libérés, le lendemain.

Une femme arrêtée à la place de son mari membre du parti CNL en commune et province Rutana

En date du 30 mars 2022, vers 6 heures du matin, à la sous-colline Karindo II, colline, commune et province Rutana, Suavis Ndayisenga, enceinte de 8 mois, enseignante à l'ECOFO Nyarubere, DCE Rutana, membre du parti CNL, a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat provincial par Pépin Habimana, responsable provincial du SNR à Rutana, accompagné par le secrétaire communal du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, elle a été arrêtée à la place de son mari, Gilbert Sinamenye, enseignant à l'ECOFO Mwayi, membre du parti CNL. Celui-ci était accusé d'être un rebelle et il avait déjà quitté la maison très tôt le matin, à 5 heures. Rappelons que 22 autres membres du parti CNL avaient été arrêtés en date du 23 mars 2022, dans cette même province en les accusant d'être des rebelles. La santé de cette femme s'est détériorée et elle a été sortie du cachot pour être alitée à l'hôpital de Rutana.